ligne de côté vers la rue Bud Robertson et 45

pieds 2 ponces en largeur sur la ligne du fond et lous au taux de \$18.00 par mois eu \$216.00

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

AMBORUS SUDIOIALMS.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,805-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

Bureau Ne U39 rue Caroadelet — JEUDI. le Norman 1910. à midi, à la Bourse des Fropriètés Foncières. No 311 rue Baroane, il astra veniu à l'enchère publique en vertu d'un ingement rendu le 24 janvier 1910 et signé le 28 janvier 1910, par l'Hon. Fred D. king, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-desaus initiulée, la propriété ci-après décrite, à eavoir—

faire ci-desaus intitulés, la propriété ci-après décrite à eavoir.

L. La magnifique résideres du défant J. H. Keller, No 3433 rue Magasina, retifée de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fer, ayant une large promenade en Schilliager, entouré d'un vivier pour "golt fishes", petita poissons, a un escalier s'étendant à une large verandah sur le devant et sur le côté, ayant un paller qui a'étenda un vessi ule derècution et vérandah dans le fond. La maison contiant vingt-ieux grandes chambres à bein, trois offices et "store room" et inatallations, et il y a un grenier et soubsessement. C'est une résidence en bois a deux étages et grenier ésevégair des potasux paridesous le sou. De mement, dans le soubsessement se trouvent éslorifère et laboratoire, ayant bail station-paire. Dans le fond se trouve une grande ésuite maison est étégamment fresquée et lapiséée par tout, construite avec les moileurs matériaux at hem anneaux (c'est une residence en sous especies et appisée par tout, construite avec les moileurs matériaux at hem anneaux (c'est une residence en sous en en contactue une grande de la contactue en contactue en en contactue. tout, construite avec les medieurs matériaux et bieu ouvragée. C'est une résidence comblète, converable pour n'importe qui l'habite. Le proprété comprenant tout un riet situé dans le bixième District de cette ville bursé par les rues Magasins, Camp, Alin- et Delschaise, mesurant 164 peeds à la rue Magasine, 237 pirds 2 pouces 5 lignes à la rue Camp sur 304, pirds à la rue Aline et 304 pirds 11 pouces 4 lignes à la rue Delachaise; le terrain set arrangé en jardin et pe ouse; le teut présente une apparence imposante et un plus dégrant home ne peut se trouver en aucun en-dreit.

borné par les rues St André. Félicité. Sud Robertson et Freret. Les mesures et subitvi. muns sont d'après un arpentage daté ... 26 ... 1810 par H. C. Brown. député voyer ville es sèra vendu d'après ledit devis:

Le cettage double es bois à un étage Nos 20 et 1802 rue Sud Robertson, encoignare cité. contenant quatre commères de cha côté; le loi de terre est désigné par le No mesurent 34 pieds 5 pouces est 4 lignes de division du iot No 3. Leude au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par an.

11. Le cettage double en bois à un étage. Nos 2425 et 24 7 rue St. Audré, contenant 3 de profendeur et façade a la rue Félicipiede 5 pouces de profendeur eur l'année de chié le divisant du lot No 8 et 33 a pouces en largeur sur la ligne du fond.

12. Le cettage double en bois à un étage. Nos 2425 et 24 7 rue St. Audré, contenant 3 de profendeur et façade a la rue Félicipiede 5 pouces de profendeur eur l'année de chié le divisant du lot No 8 et 33 a pouces en largeur sur la ligne du fond.

13. Le cettage double en bois à un étage. Nos 2425 et 24 7 rue St. Audré, contenant 3 de profendeur et façade a la rue Félicipiede 5 pouces de profendeur et façade a la rue Félicipiede 5 pouces de profendeur et façade a la rue Félicipiede 5 pouces de profendeur et al ligne de chaque có 26. Le loi de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue 51 et au même les gué pouces de profendeur eur l'autre du fond. 75 pieds 2 pouces de profendeur et al ligne du division du iot No 3. Leure de division du iot No 3. Leure du fond. 75 pieds 2 pouces de profendeur et al ligne du fond. 10 de leure du fond. 10 de leure sur la ligne du fond. 11 de profendeur et al ligne du fond. 12 de leure sur la ligne du fond. 12 de leure sur la ligne du fond. 12 de leure sur la ligne du fond. 13 de profendeur et al ligne du fond. 14 de leure sur la ligne du fond. 15 pieds 2 pouces de profendeur et al ligne du fond. 15 de leure su

An.

4. Le cottage deuble en bris à un étage
Nos 1804 et 1808 rue Sud Brb rtson, contenant quatre chambres de chaque côté, le joi
de terre est désigné par 'No 8 et mesure 35
pieds de face à la rue Sud Robertson, 97 pieds
5 pouces aur la ligne de division du lot No 9,
89 pieds 6 pouces au la ligne de division du
lot No 7, e: 34 pieds 2 pouces en largent eu
la ligne du fond loué au taux de \$20.00 par
mois ou \$240 00 par an.

5. Le cottage double en bois à un étage
Nos 1810 et 1812 rue Sud Robertson, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot
de terre est désigné par le No 7 et mesure 36
piede 1 pouce de face à la rue Sud Robertson, 89 piede 6 pouces de profondeur sur la
ligne de côté le séparant du lot No 5; 81
piede, 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur
la ligne de côté le séparant du lot No 6 et 39
tiels 9 proces en largeur sur la ligne du

la ligne de coté le séparant du lot No 6. et 39 tiefa 9 proces en largeur sur la ligne du fond. Loué su taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 mar an.
6. Le cuttage doub e en bois à un étage Nos 1914 et 1918 re bad Robertson, coin et André, contenant à chambres de casque côté, le lot de terre est désigné par le No 6 et meaurant 40 pieda 11 pouces de face à la rue Sud Robertson, 72 pieda 2 pouces de profondeur et façade à la rue St Andité, d1 pieda 4 pouces et 5 ingnes de profondeur en la ligne de côté

et far, ade à la .ue St André, d'1 pieds 4 pouces et 5 lignes de profendeur sur la ligne de côté le dividant du lot. No 7, et 43 pieds 8 pouces en largeur sur la ligne du fond. loué au taux de \$20 par meis ou \$240 par an.

7 Le cottage simple en hois à un étage. No-2411 rue St. André, allouignure de la rue Freier, contenant 4 chambres le let de terre est désign par le No 1, et mesure 3d pieds 9 pouces et 2 lignes de face. La la rue St. André, 80 pieds de profondeur et façade à la rue Freret, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur aux la lignes de rofondeur aux la ligne du fond; loué au taux de \$10.00 par mois ou \$120.00 par an.

Seate une apparence imposaute et un p us élégant home ne peut se trouver en aucun un dreit.

2. Le propriété centrale de choix et commerciale, comprinant un magisin en briques à trois êtag a No 523 rue Gravier, encol. grure lieux Pisco, située dans le Premier des trois êtag a No 523 rue Gravier, encol. grure lieux Pisco, située dans le Premier des gravier (de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, camp Natchiz et Bank Place. Le lot de terre meurant 22 piedes 3 pauces à la rue Bank Pisco et entre lignes parallèles, sujet a un bail la-dessus expirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$1800.00 par an.

Sexpirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

Sexpirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$30 par mois ou \$240 par an.

Sexpirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$30 par mois ou \$240 par an.

Sexpirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$30 par mois ou \$240 par an.

Sexpirrat le 30 septembre 1911 au taux de \$30 par mois ou \$240 par an.

Sexpirrat le 30 septembre de la Whith nes Central National Bank Building, maintenant l'ilet en construction. Un piscement solide, productif et amélioré.

Le propriété décrite ci-après des Nos 3 à 16 inclusivement, est situé dans le Q'aur éme District de cette ville comprenant l'ilet entier, borné par les rues St André, Félicité. Sud Robertson et Freret. Les mesures et sublivimons sont d'après un arpentage daté .u. 26 piede 2 product que cot de la productif et amélioré.

Le propriété decrite ville comprenant l'ilet entier, borné par les rues St André, félicité. Sud Robertson et Freret. Les mesures et sublivimons sont d'après un arpentage daté .u. 26 piede s' product de la product de la fond de la ville de la fond de la ville de la fond de

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAFTERIE.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau. Ecurie de vente Kilduff & Beall, 327-347 rus Diyadse, com Union.

-Stroudback & Stern

EXCELLENTE OCCASION

S'Embarquer dans un Bon Commerce

GEORGE B. MATTHEWS & SON VS SOUTHERN ITALIAN PASTE FACTORY, LTD.

No 88,413, Cour Civile de District, Division "B".

Les Comptes Courants et Effets Mobiliers de la Southern Italian

-CONSISTANT DR.

Paste Factory, Ltd,

Machines, Meables de Bureau et Installatious, Cheval et Wagon, Fouds de Magasin, Balances. Elévateurs, etc., et., le Tout

d'après l'Inventaire à Nos Bureaux, No 322 rue Baronne.

Les comptes courants et effets mobiliers de la Southern Paste Factory Ltd , le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus

Saunders, Dufour & Dufour, Henry Mooney, Dinkelspiel, Hart & Davey, avecats pour le

ANNONCE JUDICIAIRE.

William T. King vs Williams Package Co., Ltd.

No 90,468-Cour Civile de District pour la parelace d'Orléans,-Division B.

VENTE DE RECEVEUR

Les effets mobiliers de Williams Package Co., Ltd, se

composant de mulets, wagons, harnais, coffre-fort.

bureaux, livres, boites, dés, etc.

DAR STEOUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—il sera vendu à l'enchere publique, à la Bourse des Propriétés Immobilières. No 311 rue Baronne, MERCREDI, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Oriéans, Division B, dans la suedite sffaire et

Les effets mobiliers de la Williams Package Co., Ltd., le tout selon un inventaire enregistré

Les actes de vontes pardevant W. J. For-mento, nota re, aux frais des acquéreurs. MERHIK & LEWIS, PHILIP GENALER,

RALPH J. SCHWARTZ. TESSIER & FORMENTO avocata. 30 jan-30-fev 6 13 20 27-mars 3

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Cottage Simple, No 924 rue

Nord Tonti. Entre les rues Dumaine et St Philippe. JEUDI, le 24 mars 1910 à Midi. à la Bour-se des Propriétée Foncières, 211 rue Ba-ronne.

John F. Miquet ve Frank Miquet et als. No 91,372 - Cour Civile de District, pareisse d'Orléans - Div. A.

per as.

12. Le estage double a un étage. 2400 et 2402 rue Felicité encoignure Freret, contenant 4 chambres de chaque obté le iot de terre et désigné par le No 13 et mesure 37 peida 1 pouces et à lignes de face à la rue Félicité. 2412 par an.

13. Le outtage double en bois à un étage. Nos 2406 2409 rue Félicité outenant 4 chambres de chaque obté. Le lot de terre est désigné par le No 12 et mesure 37 peida 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes de face à la rue félicité cotte ville, en vert elle et canformément à un jugement rendu et lu en Cour l'inté de cotte ville, en vert le 2 février 1910, par l'Honorable T. U. W. Ellie, chambres de chaque obté. Le lot de terre est designé par le No 12 et mesure 39 pieda 1 pouces et 4 lignes entre lignes paralièles, et 38 pieda 9 pouces en 14 lignes entre lignes paralièles, et 38 pieda 9 pouce en largeur aux la ligne du fond 1 out au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

14. Le cottage doub e en bois à un étage nordindeur entre lignes paralièles et 38 pieda 9 pouces en largeur aux la ligne du fond 1 out \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage doub e en bois à un étage de profondeur entre lignes paralièles et 38 pieda 9 pouces en largeur aux la ligne du fond 1 out \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage doub en bois à un étage de profondeur entre lignes de profondeur entre ligne du fond 1 out \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage doub en bois à un étage de profondeur entre ligne de côté vars la pouces de face à la rue Félicité contenant 4 chambres de chaque côté; le loit de terre est écigne a le voule en largeur aux le ligne du fond 1 out \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage doub en bois à un étage de profondeur entre ligne de côté vars la roue set face à la re Félicité ceur solue de la continue de la conti et loue au taux de \$18.00 par moia eu \$216,00 par an.

12. Le cettage double à un étage, 2400 et 2402 rue Felicité encoignure Freret, contenant é chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 13 et meure 37 pieds 1 pouces et à lignes de face à la rue Félicité. 82 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret, 50 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Freret. 50 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et lignes de la face lignes de la face la face

designé par le Nol et meeure 38 pieds 11
pouces de face à la rue Féi cité sur 80 pieds 3
pouces et 4 lignes de profondeur aur la ligne
le divisant du lot No 11. 80 pieds 7 pouces de
profondeur aur l'autre ligne de côté vars la
rue 8ud Robertson et 38 pieds 9 pouces en
largeur sur la ligne du fond : loné au taux de
\$20 07 par mois ou \$240.00 par an. Les propriétés sont lonées a une boone classe de locataires et sont un placement eur et profuctif.

16. Le cottage double en bois à un étage
productif Nos 2526 et 2528 rue 8t. André, sitiné dans l- Quatrieme District de cette ville,
dany l'iet boué par les rues 8t. André, sitiné dans l- Quatrieme District de cette ville,
dany l'iet boué par les rues 8t. André, 30phine. Robertson et Magnoli... contenatt 4
chambres de cha jue côté. le lot de terre mesure, plus ou moins, 39 pieds. 7 pou es et 4
lignes de face à la rue 8t. André and 77 pieds
de profonteur, entre lignes para-lèse. Loné
au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par
an. Dans un bon vol·inage où les propriètés
sont bien louées est pres de plusieurs lignes de
chars.

Conditions—Un iters ou plus comptant, la
baiance, s'ily en a. en un crédit de un et deux
ans par billeus spécialement garantie par hypothèques et lien du vesdeur, portant 7 pour
cent d'intérêt par an de la date juagu'au paisment final, 5 p ur cent d'honoraires d'avocats
en cas de procée pour forcer la collection des
billeus, les améliorations devant Bètre assurées
et les polices devant être transmises anax portestis des billets, les acceute et sont et devant
étre assumées par les acquéreurs an desans anx portestis des billets, les acceutes de vente devant
étre assumées par les acquéreurs an desses et oute
ment final, 5 p ur cent d'honoraires d'avocats
et les polices devant être transmises anax portestis des billets, les acceutes de vente des sont freu de la vente de la vente de la vente
content touter les clauses une les et contents d'un cottage
simple de la res divincte rue, et contents d'un cottage
de la rue d'un cottage
de

Les loyers devant appartent au vendear luzqu'a la date de la signature de l'acte de vents. L'acquéreur devant assumer le paiement
an-desens et en plus du prix de l'adjudication
toutes les taxes de l'annes 1209, et les frais
de tous certific-ts est de l'acte de vente pardevant A. J. Cuneo, notaire, enaégistr set recordé en se a. 2 / pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. BECK
ERNEST A. CARRERE.

Encanteur, 806 rue Perdido,
20 fév-20 27-mars à 13 21 22 23 24

Kernaghan, Cordill Kernaghan, Cordill

AFFOROM FUDIOIAIRE. VENTE EN PARTAGE

Propriété Commerciale Productive. LES BATISSES EN BRIQUES A

No 1204 rue Decatur ____RT___

session Henry Horn, George Doherty et al, vs Veqve G. Burch et als.

pour la paroisse SuJean DAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR

KERSON, W. A. Kernaghan. Encanteur—Bureau. 339 rue Carondelet — JEUDI.

16 3 mars 1910, à midi. à la Bourse des
Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne.

Il sera vendu à l'enchère publique. en vertu d'un jugement readu et signé le 29 janvier
1910. par l'Hon. P. E. Edrington, juge de la susdite Cour.dans l'affaire ci-lessus intitulée, la proprièté comme suit, à savoir—

La propriété comme suit, à savoir—

protondeur de 105 piedes.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Troisième Cant et Mro. designé par le No un, une eurant 32 piede de face à la rue St. Roch, Musique, Girant et Miro, designé par le No un, meeurant 32 piede de face à la rue St. Roch sur 105 piede de prefondeur, ledit lot forwant l'enoughure des rues Grant et St. Roch.

Troisième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1063, cemprenant les rues St Roch.

Troisième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1063, cemprenant les rues St Roch.

Troisième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans lignes parailèles.

Quatrème—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, comprenant les rues St Antoi. Inc. Roch sur une profondeur et foimant l'enoughure de la rue Law.

Ciaquième—Quaire certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1382, compris entre les rues St Antoi. Inc. Roch sur une profondeur et foimant l'enoughure de la rue Law.

Ciaquième—Quaire certains lots de terre situés dans l'ilet No 1382, compris entre les rues St. Roch sur une profondeur de 118 piede 3 ponces; lot No 12 meaurant 31 piede 4 ponce de face à la rue ni-Roch sur une profondeur de la ligne du Marché Français, et commencial dans ce centre.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant de 118 piede 3 ponces; lot No 12 meaurant si coin des rues Music est une Music est une de l'acquéreur devant les rues Music est une Music est une de l'acquéreur devant l'est de l'acquéreur devant l'est de l'acquéreur de la profondeur une profondeur de la ligne du viet de l'acquéreur de la ligne du control d'acquéreur devant l'est de l'acquéreur de la ligne du l'acquéreur devant l'est de l'acquéreur d'acquéreur d'acq

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francis J. Quinian.

AVIS AUX OREANCIERS.

dry Company.

Gry Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parelese d'Oriéans—He vo.637—Unvision C—Avis est par le précent écané aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes instressées d'aveir à déduire, dans les dix jeurs qui suivrent in presente notification, les misons (s'ils en ent ou peuvent en aveir) pour lesquelles le compte final présente par Alexander Allison, recoveur dans cette affairs ne serait pas approuvé et hémologué et les fonds distribués conformément audit compte. Per erdre de a Cour.—TROMAS CONNELL Greffier.—Denegre & Biair. Henry H. Chaffs, avocats.

11 fév—11 15 20

VENTES A L'ENUAN

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE Encoignure Commerciale de Valeur. No 1101 rue Marengo, encoignure Chestnut Ocoupé comme épicerie et laiterie et résidence, louer à bail 335 par mois, jusqu'au 1er octo-bre 1910.

louer a bail \$35 par mois, jusqu'au ler octobre 1910.

Succession de Mme Cec le J. Smith, veuve de Francia A. Lambert.

No 91,839—Cour Civile de Diatriot pour la peroisse d'Oriéans, Division C.

DAB FREED & Co.—A. A. Freed, Englisher et al. 1910, a midi, à notre Bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enobère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 21 janvier 1910 par l'Hon. E. E. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y frequent et dépen fances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvellé-Oriéana, dans l'ilet No 286, borné par les rues Marengo. Colisée (autrefuis Plaquemine), Chesinut et Canstantinople, désigné comme lot Nonn, mesurant trente-deux piede de face à la rue Marengo aur cent vingt piede de profondeur estre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Marengo et Chestunt; la résidence porte le numére municipai l'101 rue Marengo.

Couditions—Un tiers ou pius comptant, la

l'encoignure des rues Marengo et Chestnut; la résidence porte le numére municipai 1 101 rue Marengo.

Conditione—Un tiers ou pius comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'optionéde l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démentrée, par billets de l'acquéreur à son propreordre et par lui endoesée, portant huis pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au palement, garantie par hypothèque spéciale, lien de vendeur es privilège sur la propriété vendue avec le paete de l'non alienando", et toutes ies clauses usuelies des écurité. 5 pour cent d'honoraires d'avocsts en cas de procés ladits propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des biliets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en pins du montant de son enchère toutes les taxes aux la propriété dues et exigibles en l'antée 1910.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez FREED & CO., Encanteur et Agent de Propriétée Foncières, 538 rue Gravier.

ANDOROS JUDIOIAIRE Occasion pour Faire un Placement de Première Classe COTTAGE DOUBLE.

809.11 Mue Piété, entre Danyhine et Bourgo Succession de Mme Bridget Mullens.

Succession de Mme Bridget Mullens.
No 91,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

DAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encan teur—MERCREDI, le 23 février 1910, à midi. à notre bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'ennères publique, en vertu du et coaformément à un ordre daté et signé de 21 janvier 1910 par l'Hon. Geo. H. Théaril, inge de la sus-dite Cour. Division E. dans l'affaire c.-desens intitulés et numérotée, la propriéte d'après décrite comme suit, à savoir—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les dreits, voies, privièges, servitudes et dépendances y apparienant, ou de quelque façon les dreits. voies, privièges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon
en dépet dant situé dans l'liet borné par les
rues Pièté, Dauphine, Craps maintenant
Bourgogne et Déciré, dans le Troisième Distriot de cette ville de la Neuvele-Colèmns et
mesarant en mesure américaine, trente deux
pieda de face à la rue Piêté sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante six
pieda, étant la portion de devant du les ac 13,
acquis par la défante après la mort de son premisr époux et avant son douxiém: mariage.
Les amélications sont connues comme Nos
809 11 rue Pièté, entre les rues Dauphine et
Bourgogne.

BOY II rue l'até, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, es un crédit de un an oude un et deux ass à l'option de l'anjuéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billete de l'acquireur à son propre ordre et uar lui en lossée, tortant 8 pour cent d'intérêr par au de la date de le wats innou'an palement extentis par huse wats innou'an palement extentis par huse o puir cent u morrer par an de la date de la vante jusqu'an paiement, garantis par hypo-thèque aréciale. Lies de vendeur et privilège sur la propriété vandue, avec le pacte de nou alienando et toutes les clanees usuelles de récurité, oinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'ac-quéreur et la police d'assurance devant être inaite propriete devant être assurée par l'ac-quéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acqué-reur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les tarses sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910; l'acté de vente tardevant E. M. étafford, no-taire, aux frais de l'acquéreur, et déposer lu peur cent du prix d'achat au moment de l'ad-judication ches

FREED & CO.. Encanteur et Agent de Propriétés Fonnières. 23 jan-23 30-fév 6 18 20 23

Stroudback & Stern.

SUCCESSION DE HERMAN GRAF, SR. Mo 88.599—Cour Civile de District, paroisse d'Oricana.—Div. B.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de Choix Double, 931 et 933 rue Bordenux,

Entre les rues Camp et Magasina. DAR STROUDBACK & STERN- Lacoust L. Stern. Encanteur—JEUDI. le 17 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncié-res, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchére publique, en vertu d'un jugement lu et siené en cour ouverts, par l'Hou. Fred D. King. luge de la Cour Civile de District, par loisse d'Oriéans. Division B. dans l'affaire didessus intitulée et numérotée, la propriété d'apprès décrite, à avoir: après décrite, à asvoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent. l'és
droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en
dependant, situe dans le Sixième District de
cetts v'ile, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux. Camp, Magasin et Valence, commençant à une distance de quarante-sept pieds
sinq pouces du coin des rues Bordeaux et
Camp, et mesurent trente pieds de face à la
rue Bordeaux sur une profon eur de cent
vingt pieds extre lignes parallèles.
Le propriété di-dessus est désigné par les
lice un citain 931 èt 983 rue Bordeaux.
Les unélierations comprenant un cettage
double an bois souveré en arcéises, conténant
de chaque côté à chambres, cour, hangar, citerne, etc.
Conditions—Un tiere en alexande. Un certain lot de terre avec toutes les bâ-

Conditions. Un tiers on plus comptent, à Conditions—Un tiers on pins community, a l'option de l'acquéreur, la hainnes s'il y en a, représentés par billets de l'acquéreur pe jubles en un et denx ans après dats byes hol, pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjunica-

cent d'intérêt par an de la daté de l'adjudica-tion juequ à paiement, garantis dans leur paiement par privilège de vandeur es hypo-thèque spéciale sur la propriété vendue avec-toutes les clauses usuelles de sécurité. L'ac-quéreur devant payer les tixes de 1810 et déposer dix pour cent du prix d'achat au mo-ment de l'adjudication et de prendre la police d'assurance. L'acte de vente pardevant George J. Unie-

reiner, no aire, aux frais de l'acquéreur. STROUDBACK & STERN, 13 fev-13 20 27-mars 6 13 17

DESIGNS COPYRIGHTS &C
Anyone sending a sketch and description medicity ascertain our opinion free whether invention is probably pateriable. Communication is probably pateriable. Communication of the Communi

Scientific American. MUNN & CO. 361Broadway. New YOL VENTES A L'ENGAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Pour effectuer un Partage Cottage Double de Choix. Nos 823-825 rue Clouet.

Entre les rues Bourgogne et Dauphine. In re Joseph Martine va Nicole Martine et ale. No 91,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau

No 311 rue Baronne — JEUDI, le

24 mars 1910, a midi, a la Bourse des

Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,
en verte d'un jugement rendu en Cour ouverte le 14 février 1910 et signé en Cour ouverte le 18 février 1910 par l'Hon. E. K.

Skinner, luge de la Cour Civile de District
pour la paroisse d'Orléans, Division C pour
le compte de l'affaire c dessus intitu ée il sera
vendu à l'enchère publique, à savoir pour la paroisse d'Orleans. Division C pour le compte de l'affaire c desans intitu ée il esta vendu à l'enchère publique, à savoir—
Un certain tot de letre, èneemble avec les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitu des et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Fasboarg Clo@et, maintenant Tresiséme District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa. Cloues, Bourgogne et Daupnine, désigné par le Nounce de la juillet 1835 et déjosé en l'étude de Louis T. Caire, ancien no aire, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trenses un pleds onze pouces et cinq lignes de fare à la rue Clouet entre les rués Graba (naint-mant Bourgogne) es Grands Hommes un sintenant Dauphine) sur cent vingi-sept pieds dix peuces et quatre lignes de profundeur entre lignes parailèles. Acquis Livre des Transferts 23 follo 329.

Les améliorations comprennent un joit cotiage double subdivisé eu cin i grandes et anne petite chambre de chaque cô é, ensemble avec maison dans le fond, c terne, cour et al. lée pavées, pres des écoles, églises et du marché Zengel, un voisinage bien habité. Propriété productive et de bons revenus.

ché Zengel, un voisinage bien habité. Pro priété productive et de bons revenus. prieté productive et de bons revenus.

Conditions—Comptant.

L'acte de veu e aix frais des acquéreurs, pardevant William Renaquin, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910, en pins et su-fessus du montant de l'adjudication. Un depôt de dix pour cent exigé au mement de l'adjudic ston.

Asahel W. Couper, avoçat pour le demandur.

J. V. & L. V. Guillotte et B. B. Howard, avocata pour le défendeur. 20 fév-20 27-mara 6 13 20 24

ANNONOS JUDICIAIRS. Terrain d'encoignure à Carrollton. Saccession de Adelai le Wilmer, veuve de Jean Baptiste.

No 92,158—Cour Civile de District pou la parotese d Oricans, Division E. DAR ALBERT PAUL Encanteur —
Bureau No 311 rue Baronne JEUDI, le
17 mars 191°, à midi, a la Bourse des
Propriétés Foncières, no 311 rue Baronne, es
cette ville, en vertud'un ordre de l'Hon. George
B. Théard, juge de la Cour Civile de
District, Division E. daté du 9 fevrier 1910,
dans l'afaire de la succession de Adelaide
Wilmer, veuve de Jean Baptiete, il sera yandu à l'enchère publique:

En certain let de terre situad desse le veutit

da à l'enchere publique:

Un certain lot de terre situé dans le reptiéme District de la Nouvelle-Orléans, ancienne ville de Carrollon dans l'ilet borné par les rues Washington, maintenant Fern Huitième, maintenant Panola Ledit lot forme l'encoignure des rues Washington ou Fernet Clapress, maintenant Panola, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur et façade à la rue Cypress, maintenant Panola, de 120 pieds.

Conditions de 120 pieds.

Conditions de la vente—Comptant.

L'acquéreur devant assumer le paisment des taines dues et exigibles en 1910. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles I. Denechaud, notaire.

13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE

WENTE EN PARTAGE

Hermann G. Pohlmann et ale ve ie Mineur Frederick D. Wendt et ala.

No 91,933—tour Civile de District pour la Parcisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESHER — C. A. Tesqier, Encanteur—Burean 134 rue Oarondelet—JEUDI, le 24 (svrier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1910 et signé le 20 janvier 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division a. dans l'affaire éldesus intitulée, et d'un ordre homologiant la procédurs de la réunion de famille te nue partievant Soott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910 signé par l'Hon E. K. Skinner, juge de la susdite cour, Division C, et d'un autre ordre de l'Hon deo. H. Thèard, juge de la anadite cour, Division E, daté du 21 janvier 1910, homologuant la procédure de la réurion de famille te nue pardevant Soott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910, la propriété ci-après dédrite, à saveir:

10 Une cer aine portion de terre, avec toures les bàirses et améliorations qui sy trouvant, désignée par le No 1808 rue Sixième, et comprenant un cettage simple avec bâtises dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet d. signé par le No 226, borné par les rues Sixième, Euronne, Divysées et Septième, désignée par la lettre A sur un devis daté du ler juillet 1909 dressé par D. E. Seghers & tila. Ladite portion de Eurre formant l'encolgnure des rues Sixième, et au même largeur aur la ligne du fond, sur une profondeur et façade à la rue Raronne de 126 pleds 4 ponces et d'une profondeur sur la ligne du côsé oppo-

aur la ligne du fond, sur une profondeur et fa-çade à la rue Raronne de 126 pieds 4 pouces et d'une profondeur sur la ligne du côté oppo-sé le divisant du lot B de 120 pieds 2 pouces et est composé du tout des ets originaux dé-signés par les Nos 12, 11 et 10 et d'une por-tion du lot 9.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec les bât sees et amélierations qui s'y trouvent designé par les Nos 1812 et 1814 rue Sixième et comprenant un cottage donb e au brisé de

lt a bat sees et améliorations qui s'y trouvent designé par les No. 1812 et Itil 4 rue Sixième et comprenant un cottage doub e en bois à un étage avon mansarde, contenant de châque côte ô chambers, effice, éte, estré dans le même district et liet que la propriété premièrement désrite, désigné par la lettre B, sur le devis ci des aux mantionné et mesurant d'après cola 34 piets 3 pouces 2 lignés sie fans à la rue Sixième (commençant à un point. 80 piets 3 pouces de l'eccolguire des rues Sixième et Baronae), la même largeur dans le fond, sur nue profonder de 120 piets 2 pouces sur la ligne de côté, le divisant du lot. A et d'une profonder de 120 piets 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté oppusé le divisant du lot. C, sur ledit devis. Ledit lot original 9 et d'une priton du lot original 8.

3º Un certein lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les hâtisses et améliorations qui s'y trouveut, désigné par les Noe 1816 et 1818 rue Sixième et comprenant un coulage double en bale avec mansarde, cente. 1816 et 1818 rus Bixième et comprenant un collège double en buis avec mansarde, cente nant 5 chambres de chaque côté, ofice, etc., situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lestre C. eur un devis par Seghers et fils, d'après le que des la comme to de lignes de face à la rue Bixième (comme to gant à un pe ni 114 pieds 8 pouces 2 lignes et Bisaleme et Baronne], la même la genr sur la ligne du font par une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté le diviaant du lot B. t. d'une profondeur de 126 pieds 3 lignes eur la ligné du côté opposé le diviaant du lot B. t. d'une profondeur de 126 pieds 3 lignes eur la ligné du côté opposé le diviaant du lot D. Ledit let C est composé d une portion du dit lot S et, d'une pertion originale du lot 7.

4º Un certain lot de terre ensemble avec 4º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtieses et amélierations qui s'y kreuvent, désigné par le Ne 1830 rue Six éme et cemprenant un cottage simple contenant à champres, etc. sitté dans le même district et liet que la propriété d'i-lessus décrite, désigné par la lettre D aux ledit devis meurionné et meaurant 25 piede à nonces de faya à la rue Sixième la même largeur sur la ligne du find sur prefendeur de 136 piede S lignes sur la ligne de cét--le divisant du lef Cet d'une prefendeur aux la ligne de côté-de divisant du lef Cet d'une prefendeur aux la ligne de côté-de procés d'ignes que lettit fot en perion D est compose du teru du let original No 6 et d'une portion du let No 7. 5º Une action de la Dryades Bailding and Loan Association, valeur au pair \$100. certilot original No6 et d'une portion du let No 7.

5º Une action de la Drysdea Bailding and
Loan Association, valeur au pair \$100, oertinost No 21, daté du 21 mara 1901.
Conditions—Pour l'action, comprant; pour
la propriété foncière—1/3 ou plus comprantes
la balance en billeta des acquéreurs payables
en 1 et 2 ans après la date de l'adjut arion,
avec 7 pour cent d'intérêt par an de la dete aveo / pour cent d'interêt par an de la date juequ'au paisment, devant être garanti par hy, potnèque et lien du vendeur et privilège aur la proprieté vendue et toutes les clauses nauelles de sécurité, les acquéreure devant assumer dat axes dues et exig bles en 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudicat en Las actes de vente pardevant Félix J. Drey fous, notaire, aux frais des acquérents

fous, notairs, any frais des acquéreurs A. D. Danziger, Edgar M. Cahn, avocats. 23 jan-23 50-fev 6 13 20 24

VENTES A D'ENGAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE Deux Spiendides Cottages, Sans L.mite on Réserve.

Nos 2208 et 2210 rue Quatrième et 1312 et 1314 rue S. Kobertson; chacun ;oué à des locataires de première classe Dans la Succession de Elizabeth Mu phy. No 91,988—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

d Orléans, Division A.

Barcalero A. RAMSEY. Escanteur—
Burean 344 rue Carondelss— JEUDI, le
24 mar. 1910 à midi, à la Boures. Ma oi le
18 me Baronne, il sera vendu à l'enchère Sublique, en vertu de et conformément à un ordre
date et signé du 4 fevrier 1910 par i Hon. T.
C. W. Ell's juge de la suedite Cour, Division
A dans i affètre ci-dessus intitulée et numèrotée, et a moi adiessé, la propriété ci-apres
décrite, à savoir— A dans i affaire ci-desans intitulée et numè at dans i affaire ci-desans intitulée et numè attentée, et a moi adiessé, la propriété ci apres décrite, à savoir — Premier — Un certain lot de terre avec toutes les bésisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droite, voise, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque faç n'en dépendant situé dans l'ilet borné oar les rues et david et Liberté et l'avenue Washington, désigné comme loi No 18, aru un pian dressé par A. G. Bl'inchard, voyer, le 22 novembre 1899, anneré à et faisant partie d'un acte pas e puble ant Benjamin Orr, notaire, le 28me jour de novembre 1899 ledit fot é'unt a tué, d'ar és le dit plan a une distance de 80 pieda de l'enongenue des rues Quar e me et 81 David et menaret trente pieds ce face a la rue Quarrième au cent vingtagen perallèles. Les améliorations sur l'edit fot étant désignées par les auméros 2208 et 2210 rue Quatrième.

Deuxième — Un certain lot de terre essemble avec toutes les bâtisses et améliovations qui s'y trouvent droits, voise, privilèges, servindes avantages et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant, siné dans l'ilet boné par les rues Looust. Freret, Thalie et Errato désignée par le No 9 sur un p an dressé par le die de l'acque et les unes le Premier Diatri t de cette ville, dans l'ilet boné par les rues Looust. Freret, Thalie et Errato désignée par le No 9 sur un p an dressé par Hedin et Schlarboun, in énieurs civils, daté du 18ms jour de mi 1851, et déposé pour réforen » en l'étude de Théo. O Stalk, alors un xotsire en cette ville, cemme plan No 182, lequellot m' surant trinte et un pieds onze poucea et cinq lignes de face à la rue Locust eur cant pieds de profondeur entre lignes parallètes.

Conditions—Comptant: les taxes pour l'ante et un pieds onze poucea et cinq lignes de face à la rue Locust eur cant pieds de profondeur entre lung en parallètes.

Conditions—Comptant: les taxes pour l'ante et un pieds onze poucea et cinq lignes de face à la rue Locust eur cant

elet.

K. V. Bichard, Avocat.

20 fev-20 27-mars 6 13 20 24

ANNONOS JUDICIAIRE. COTTAGE SIMPLE

No 4119 rue Constance, sur deux grands ter-raine, dans l'affaire de Muse Mary J. Barnez-versus Siméon Bazile et al.—No 91,831.— Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encantsur—

Royann 242

Division A.

DAR CICERO A. RAMSEY. Encantour—
Bureau 342 rue Carondelet—JEUDI, le
10 mars 1910, à la Bourse des Propriétés
Foncières. No 311 rue Baronne, à midi, il sera
vendu à l'euchère publique, en vertu et conformément à un juzement et ordre lu et rendu
en Cour ouverte le 28 janvier 1910 et signé
en Cour ouverte le 3 février 1910 par l'Hrn.
T. C. W. El'is, juge de la suudite Cour, Division A. dann l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adreasé, la propriété ci-après
décrite, à sayoir:

Deux (2) lots de terre avec toutes les amélio, ations, sienés dans le bixième District de
cette ville. l'ilet borné par les rues Constance.
Magasin, Cadis et Jéna, dés gués comme lots
Nos 18 et 19 sur un plan de H. Mosèlhausea.
architecte, le 26 février 1845, dé, saé en
l'étude de L. Hérmand, amelen notal: 3: les
dit; lots sont contigues et mesures chacon
irente (30') pichs de face à la rue Crustance
sur cent quatorix (114') p'eds de profici d. dr.
Conditions—Comptant, l'acquéreur de sent
payer loutes les tares de 1910 et pour l'acte
de vente pardevant E. L. Weil, notaire 10 010
de dépôt requis au moment de l'adjadication
avec

CICERO A. BAMSEY,

Jos A. Lautenschineger, W. C. Mangout, S. A. Montgomery, avecats, 6 fev.—643-20 97.—mays 6 10

ANNONOES JUDICIAIRES

▼常れて出る 伊本郎 LE 多純潔鬼!」.

ANNONUE JUDIUIAIRE

VENTE DE SHEBIF Sur les tieux No 1708 rue

Blenville Du droit d'occupation, aussi d'un vaste assortiment de beaux meubles de ménage de valeur et les

-AUNNI-UN PIANO ET UN PHONOGRAPHE.

ETC., ETC. George A. Wagatha, Tuteur, vs. Mme A. H. Finnell.

accessoires, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroises d'Orienne—No 91.797 — En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi rdresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroises de Criéana, dans l'affaire décesses intiluée et par consentement des parties, je procèderai à vendre à l'enchère publique, aur les lieux d'après désignés le LUNDI, 21 fevri r 1910. à 10:30 heures A. M., la propriété d'après décrire, à savoir—Sur les lieux No 1708 que Bienville : ler. Le droit d'occupation des sits lieux No 1708 rue Bienville à partir de la date de la vente au ler occubre 1910.

2nd. Tout le contenu desdite lieux, se composant de meub es de mérage, ce qui y appartient, instaliations, divers articles, etc., se lon un inventaire enregistré. Aussi un piane et

un inventaire enregistré. Ausei un piano et un phonographe, esc. Sain dan 1 affaire ci-desaus.

Uonditions--- Comptant sur les lieux.

LOUIS ENCP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans. W. S. Parkerson, avocat du demandeur. 17 fév-17 au 21 incl

ANNONUM JUDICIAIRE. Vonte de Propriété de valeur amélierée du Troloième District.

Portant le No municipal 1650 rue Nord Roberteen, entre les rues S'.Bernard of Annette.

John T. Lecourt vs Mme Harrist Jeseph. John T. Lecourt va Mme Harrist Jaseph.

OUR CIVILE DE DISTRIUT pour lapareises d'Oriéana—No 91.506—En agran
d un writ de saisie et vente à mot adressé par
l'Houerable Cour Uivil. de District gour la
pareises d'Oriéana, dans l'affaire si-dessus insitulés, je procéderai à vandre à l'anchère
publique. à la Bourse des Propriétes Toucie,
res, No 311 rus Baronne, entre les ruse Union
et Gravier, dans le Premier District de cette
ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midf, la propriété et-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec les

prièté si-après éterits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvest, et les droits, voies privilères, servitudes et avantages y apparaenant et dépendant, situé dans le Treisième District de cette ville, dans l'ilst No 623 borné par les rues Robertson, Villeré, St. Bernard et Annette, ledit lot est désigné par le No quinze sur les rôles d'annessement de la ville, et anses comme partie du lot désigné par le No quinze sur les rôles d'annessement de la ville, et anses comme partie du lot désigné par le No quinze sur les rôles d'annessement de la ville, et anses comme partie de lot désigné par le No quinze sur les rôles d'annessement de la ville, a noien notaire, ledit lot mesurant treuts pieds de face à la rue Robertson sur cent diquants pieds de profondes re entre lignes parallèles.

Saiet dans l'affaire c'elesses.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achas au moment de l'adjudication.

ENOUIS ENOP.

Shêrif Civil de la parelesse d'Orléans.

Sherif Civil de la pare Wm A. Wenck, svocat pour le dema 20 fév-20 25-mars 4 11 18 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Clegg, Quintero & Gidière, avosate du receveni

Conditions-Comptant.

Conditions-Comptant.

20 f6v-20 27-mars 4

OUR DIVILE DE DISTRIUT POUR LA PArciase d'Oriéans — No 90,109...
Division C.—Avis est par le présent dorad aux créanciers de cette succession et à toutes mutres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente netification les raisons (s'ils en out ou penvent en àvoir) pour lesquelles le compte final présente par Mme Julia Breen, exécutics de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Oeur. THOMAS OUNNELL, Greffier... W. F. 13 f4r. 13 17 20 Succession de Bluse Catherine Kelly.

AVIS DE SUCCESSIONS

STEOUDBACK & STERN, Endenteurs. Teur. 1976v-19 20 27-mars 2

STROUDBACK & STERN.

Muccession de James T. Hayden,

COUR CIVILE DE DISTRICT peur a
parcisse d'Oridens, Ro 54,995...Division
E. Avis est par le présent donné aux
eréanciers de octe succession et à bonnés
autre personnes intéressées d'avoir à déduire
dans les dix jours qui suivrons la présente
notification les raisons (s'ils en ent ou peu
vent en avoir) peur lese nelles le compte fina
présenté par J. M. Parker, exécuteur testamentaire de octie succession ne serait pas approuvé et homeiogné et les fonds distribués
conformément audit compte. Par ordre de la
Cour. THOMAS CONNELL, Greffer, Hall
Monroe & Lemann, avocats. Succession de James T. Hayden.

La Propriété de H. POUEY, coin des rues République et Ne Plus Ultra, près du Chemin Gentilly. JEUDI, 24 FEVRIER 1910, à 11 HEURES A. M. "Microprièté suivante: 16 vaches, 1 veau 2 chevaux, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourpour fournage si tout ce qui appartient a une laiterie de première classe. Conditions de la vente—Sans limite—Toutes sommes au dessous de \$100, comptant: sommes de \$100 et au-dessus en un crédit de 90 jours avec beune sécurité. L'acquisireur des plus fort montant aura la clientele.

ANHONOE JUDICIAIRE.

Diverses Portions

No 67,640—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Paroisee d'Orisana.

DAR KERNAGHAN, CORDILL ET PAR.

KERSON. W. A. Kernaghan, Encantour, Barean No 339 rue Carcacleet.

MARDI. le 1er mars 1910, a midd, il sera vendu a l'enchère publique, à la Ecurse des Propriétée foncières. Ne 311 rue Bareanne, en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1910 et signé le 26 ianvier 1910, par l'Hon.

E. K. Skinner, juge de la ausdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-desaus intimiée, la propriéte ci-après décrite, à asvoir:

Prumer—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet bothé par les rues St. Roch, Musique, Grant et Miro, désigné commelet No trois, meeurant 32 pieds de face a la rue St. Roch sur une profondeur de 105 pieds.

Deuxième—Un certain lot de terra, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'illet No 1063, compris deus les rues St. Roch, Musique, Grant et Miro, désigné par le No un, meeurant 32 pieds de face à la rue St. Roch sur 105 pieds de face à la rue St. Roch sur 105 pieds de prefondeur, ledit lot formant l'encoignure des rues Grant et St. Roch.

Truiritme—Un certain lot de terre, situé fonce au 105 pieds de prefondeur, ledit lot formant l'encoignure des rues Grant et St. Roch.

Truiritme—Un certain lot de terre, situé

DAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Escanteur—VENDREDI. le 4 mais 1910, à 11 heuros a. m., sur les lieux 603.606 rue S. Peters, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et confirmément à un ordre rendu par l'Hon Fred D. Klag, juge de la Division B. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, le treixième jour de janvier 1910, dans l'affaire el dessus intitulée et numérouée:

ponces.

Sinicule—Six certains lots de terre, simés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1284, comprenant les rues Arts. Painters, Dorgenois et Lew, désignés comme lots Nos Un à Cinq et Vingt-quatre, ledite lets Nos Un à Cinq, meurent chacun 32 pieds de face à la rue Arts aur une profondeur de 122 pieds 8 pouces, et formant l'encolganre des rues Arts, et Dorgenois Le lot No 24 mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 159 pieds 11 ponces.

oevant assumer au dessus et en plus de leur onchère le paiemant des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vente de vente vent être passés pardevant Alphones J. Ounse, notaire, aux frais de l'aoquérourou des acquéreurs. 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

J. B. Rosser, Richard Lyons, avocats.

29 jan— 29—fév 6 13 20 27—mars 1

🖔 & Parkerson.

VENTE EN PARTAGE. Bons Terrains pour Bâtir

TROISIEME DISTRICT SUCCESSION DE LOUIS B. REY.

No 24 mesurant 32 piede de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 159 piede 11 poncès.

Septième - Seise certains lots de terre située dans le Troistème Districe de cette ville, dans l'ilet No 72 (main enant 2576), borné par les ruse Bolivar. Mahuel, Tricou et Hancock, et numérotés 1, 2, 3, 4, 6, 10, 17, 18, 19, 20, 31, 22, 23, 24, 25 et 28, mesurant, en mesure americaine, comme suit, à savoir. Les lots Nos 1, 2, à, 4 et 6 chacun 29 piede 10 pencer de face à la rue Bolivar sur une prefondeur de 110 piede entre lignes parailèles; le lot No 10 mesure 29 piede 6 posces de face à la rue Hancock sur une profondeur de 131 piede 1 peuce entre lignes parailèles; les lots Nos 17 à 22 inclusivement, mesurent 29 piede 10 pouces de face à la rue Manuel sur une profondeur de 110 piede entre lignes parailèles; les lots Nos 28, 24, 25 et 26 mesurent chacun 29 piede 6 souces de face à la rue Tricou sur une profondeur de 131 piede 1 pouce entre lignes parailèles; le lot No 1 for mant l'encoi, gunts des rues Tricou et Belivar; le lot Ne 22 formant l'ancoignure des rues Tricou et Manuel. Le tout d'après un plus comptant, la balance a'il y en a. payable en an et deux ana, représenté par billet on billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 peur ceut d'interrêt par an de la date jusqu'an paiement garaptie par lilon de vendeur et privilèges et hypothèque apéciale; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus de leur enchère le paiement des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vente de vant Atan passés nortement des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vente de vant Atan passés nortement à le cur de vente de vant Atan passés nortement des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vente de vant Atan passés nortement des taxes d'Etat et de Villes pour 1909 et 1910. Les actes de vente de vant Atan passés nortement des taxes d'Etat et de Villes pur la comptant des taxes d'Etat et de Villes pur la comptant des taxes d'Etat et de Villes pur la comptan

a rarkerson.

TROIS ETAGES.

No 1205 rue Gallatin.

No 135-28ème Cour de District Judicialre

La propriété commerciale productive com prenant les bâtisses en briques à trois étages No 1204 rue Decatur et No 1205 rue Galla

O'UM OIVILE DE DISTRIO? pour la pareise d'Orisens — Es 73.467—Divisics D—Avis eet par le présent donne aux méanoires de cetté succession et à toutes autres personnes intéracées d'avoir à déduire, lans les dix jours qui suivront la présente notification. les raisons (s'ils en cut en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte auntei présenté par John A. Guthans. Dr St. Marc Fortier et Mme Engesia Quinlan, exécuteurs de cette succession. De servieur de cette succession. 8t-Marc Fortier et Mme Eugenia Quinlan, exécuteurs de certa succession, ne serant nas approuve et homologué et les finda dir-tribuse cenformément audit compte, Far erdre de 'a Uour. THOMAS COMMET.L. Greffier.—Clegg, Quintero, & Gidere avecats. 11fév—11 15 20